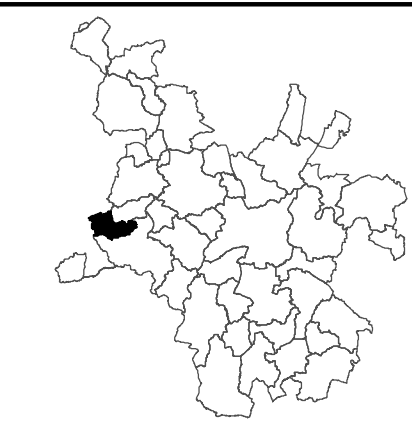




Commune de
Cintré

Plan Local d'Urbanisme

REGLEMENT GRAPHIQUE

Plan n° 1

**Zone Urbaine
et EST**

Révision approuvée par DCM du 27/02/2007
Révision simplifiée n°1 approuvée par DCM du 30/09/2008
Modification n° 1 approuvée par DCM du 8/12/2014

Décembre 2014

Echelle : 1 / 2 000



METROPOLE
rennes
DGAU - DEP - Service des Etudes Urbaines

Système de coordonnées projetées : RGF 1983 Lambert Zone 7

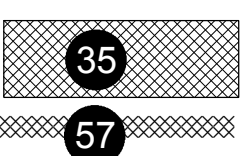
Règles relatives à la constructibilité ou à l'ordonnement



limite de zone

Nom de la zone

Servitudes particulières



Emplacement réservé (L. 123-1-8°)

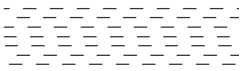


Servitude de localisation de voie principale (L. 123-2-c)



Terrain concerné par la servitude (L. 123-2-c)

Secteurs de risques et de nuisances

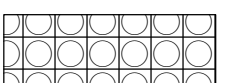


Périmètre d'application des prescriptions du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)

Dispositions relatives à l'environnement et au patrimoine



Cours d'eau



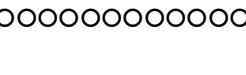
Espace Boisé Classé (L. 130-1)



Elément de paysage (L. 123-1-5-7°)



Chemin à conserver



Plantation à réaliser



Espace inconstructible



Zone humide



Patrimoine bâti d'intérêt local soumis à recommandations (L. 123-1-5-7°)



Patrimoine bâti d'intérêt local sans recommandation (L. 123-1-5-7°)

N° de référence du Plan	NATURE	Bénéficiaire
31	Création de voie - largeur = 13 m. Reliant l'avenue de la Vierge à la Place du Calvaire Vert	Commune
32	Création de voie - largeur = 11 m. + surtargeur pour carrefour rue Bel Air Reliant rue Bel Air au futur quartier Clos Boucard	Commune
33	Création de voie - largeur = 13 m. Reliant rue Bel Air au futur quartier Clos de la Vallée	Commune
34	Création de voie - largeur = 9,50 m. + surtargeur pour carrefour rue Bel Air Reliant rue Bel Air au futur quartier Clos de la Vallée	Commune
35	Création de voie - largeur = 13 m. Reliant la rue des Rits au futur quartier des Noailles	Commune
36	Création de voie - largeur = 3 m. Reliant la rue des Rits au futur quartier des Noailles	Commune
37	Elargissement de voie - largeur = 2 m. Impasse du Cornetier	Commune
38	Elargissement de voie - largeur = 3 m. Impasse du Cornetier	Commune
39	Elargissement de voie - largeur = 4 m. Impasse du Cornetier	Commune
40	Voie / Espace public - surface = 423 m²	Commune
41	Extension du cimetière - surface = 2017 m²	Commune
42	Création de voie - largeur = 5 m	Commune
43	Espace public - surface = 286 m²	Commune
44	Extension espace vert public - surface = 948 m²	Commune
50	Création de voie - largeur = 5 m. Reliant la Place du Centre au futur espace vert public de l'église	Commune
52	Cheminement piéton - surface = 115 m²	Commune
53	Cheminement piéton - largeur = 3 m Reliant la rue des Rits au futur quartier des Noailles	Commune
54	Cheminement piéton - largeur = 2 m Reliant la rue St Malo à la rue des Chénies	Commune
55	Cheminement piéton - largeur = 3 m Reliant la rue de la Vallée au futur quartier Clos de la Vallée	Commune
58	Cheminement piéton - largeur = 3 m Reliant la rue de la Vallée au futur quartier Clos de la Vallée	Commune
59	Cheminement piéton - largeur = 15 m Couvrant le bois de la Lande d'Avrillé	Commune
60	Cheminement piéton - largeur = 6 m Couvrant le bois de la Lande d'Avrillé	Commune
61	Cheminement piéton - largeur = 15 m Couvrant le bois de la Lande d'Avrillé	Commune
62	Cheminement piéton - largeur = 3 m Reliant le bois de la Lande d'Avrillé à la rue de l'Émblage	Commune
63	Cheminement piéton - largeur = 3 m	Commune
64	Cheminement piéton - largeur = 3 m relisant route de l'Émblage au bois du Prieuré (secteur des Noailles)	Commune
65	Cheminement piéton - largeur = 3 m Traversant le bois de Plessix	Commune
66	Cheminement piéton - largeur = 3 m Traversant le bois de Plessix	Commune
69	Équipement et Espace public - surface = 2190 m²	Commune
70	Espace public - surface = 3000 m²	Commune

